



**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DE LA COMMISSION
D'ORGANISATION DES
COMPETITIONS
Du 23 Février 2022
CR N° 26**

Présent (es) : Messieurs BOTTONI Pierre - GILBERT Cédric - BOULLE Thomas - BOUAZIZ Farid
Madame CORMERAIS Martine - VANEY Nolwenn

Excusé(es) : Messieurs SAIDI NEDJAD Hamid
Madame HACENE Maris

Invité(es) : Mesdames TORTORA Sandrine

COURRIERS AUX CLUBS

COUPE DE France DEPARTEMENTALE MASCULINE. Félicitations au club de Villeneuve Ablon HB pour sa qualification en ¼ de Finales.

APPEL DE SALLE : Le CDHB 94 recherche une salle pour l'organisation de son Assemblée Générale du 24 juin 2022. Merci de contacter le secrétariat.

A TOUE LES CLUBS : À la suite des modifications votée lors de l'AG du 18 juin 2021, la COC vous joint à ce CR les places pour les montées et les descentes par divisions féminines et masculines.

Règle de carence d'arbitre (Art 20 des RG-Championnat Départemental 2021-2022)

Pour les équipes Séniors, en cas d'absence des arbitres désignés, il faut respecter les dispositions fédérales :

- 1- Un arbitre neutre officiel dans l'enceinte du gymnase (qui a sa licence à jour et est un arbitre actif). En cas de la présence de 2 arbitres officielles neutres, priorité à l'arbitre le plus gradé.
- 2- Un arbitre officiel d'un des 2 clubs (qui a sa licence à jour et est un arbitre actif). En cas de la présence de 2 arbitres officielles de club, priorité à l'arbitre le plus gradé.
- 3- Un tirage au sort entre 2 joueurs, celui tirer au sort arbitre, l'autre rejoint les tribunes. Ils doivent apparaître sur la FDME comme étant ceux désigné pour le tirage au sort

Non-respect de la règle de carence d'arbitre → Pénalités financière et sportive pour les 2 équipes

Pour les catégories Jeunes (U18 et U16), sur les championnats désignés officiellement :

- 1- Un arbitre neutre officiel dans l'enceinte du gymnase (avec justificatif de licence d'arbitre en cours) sous la responsabilité du club recevant
- 2- Un arbitre officiel du club recevant (avec justificatif de licence d'arbitre en cours) ou bien un jeune arbitre du club ayant l'âge pour arbitrer la rencontre
- 3- Tirage au sort entre les 2 officiels sous réserve qu'ils aient une licence joueur (l'officiel qui siffle doit signaler son nom et prénom dans la case commentaire

INTERDICTION de faire un tirage au sort entre les joueurs ou joueuses mineurs et de rayer leurs noms sur la FDME

Pour les championnats non désignés, le club recevant doit s'organiser pour arbitrer

Non-respect de la règle de carence d'arbitre → Pénalités financière et sportive pour l'équipe recevant

CHAMPIONNATS MASCULINS

PLUS DE 16 ANS

2^{ème} DIVISION TERRITORIALE :

Poule HAUTE :

Rencontre HBC Cachan / Chennevières HBC du 26-27/03/2022 :

Cachan : Merci de répondre à la demande d'inversion dans Gest'hand de la part de Chennevières.

MOINS DE 18 ANS

EXCELLENCE A

Rencontre CSA Kremlin Bicêtre / ASA Maisons-Alfort HB du 22-23/01/2022 :

Merci au club du Kremlin Bicêtre de répondre au club de Maisons-Alfort.

HONNEUR A

Rencontre US Villejuif HB / Paris SC 2 du 12/03/2022 :

La COC donne son accord pour le changement d'horaire, cette rencontre le samedi 13 mars 2022 à 14h00 au gymnase Maurice Baquet à Villejuif. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

MOINS DE 16 ANS

EXCELLENCE A

Rencontre HBC Arcueil / Réveil de Nogent HB du 22-23/01/2022 :

Arcueil : Votre équipe n'étant pas présente le samedi 19 février à 16h30, vous avez match perdu par forfait. Le classement sera actualisé.

EXCELLENCE B

Rencontre US Ivry HB 2 / Stella St Maur HB du 12/02/2022 :

La FDME est vierge, merci de nous faire parvenir la FDME remplie

HONNEUR B

Rencontre US Ivry HB 3 / Villiers EC HB du 08/01/2022 :

Ivry : Votre équipe n'étant pas présente le samedi 19 février à 14h00, vous avez match perdu par forfait. Le classement sera actualisé.

1^{ère} DIV B

Rencontre ES Sucy HB 2 / US Ormesson du 12/02/2022 :

Le club de Sucy propose de jouer cette rencontre le 06 mars 2022 à 10h00. Merci au club d'Ormesson de répondre. Pour rappel, la rencontre doit se jouer avant le 13 mars 2022.

CHAMPIONNATS FEMININS

PLUS DE 16 ANS

1^{ère} DIVISION TERRITORIALE :

Rencontre CSM Bonneuil HB / Stade Français HB du 12/02/2022

Merci aux 2 clubs de s'entendre sur une date pour jouer cette rencontre. **2^{ème} Rappel**

Rencontre Stade Français HB / US Fontenay HB du 09/01/2022 :

Merci aux 2 clubs de s'entendre sur une autre date que le 6 mars 2022, l'équipe du Stade Français ayant déjà une rencontre ce jour. (CR n°23). **3^{ème} Rappel** sinon le week-end du 16-17 avril 2022 sera imposé

MOINS DE 18 ANS

EXCELLENCE

Rencontre Marolles HB / Paris SG HB du 08/01/2022 :

Marolles : Merci de proposer le jour et l'horaire pour la rencontre devant se jouer le 05-06/03/2022. **2^{ème} Rappel**

Rencontre US Ivry HB / Marolles HB du 22/01/2022 :

Marolles : Votre équipe n'étant pas présente le samedi 19 février à 16h00, vous avez match perdu par forfait. Le classement sera actualisé.

MOINS DE 16 ANS

EXCELLENCE A

Rencontre Paris SG HB / US Ivry du 15/01/2022 reportée au 16/02/2022 :

La COC donne son accord pour le report de cette rencontre au mercredi 9 mars 2022 à 19h00 au gymnase V. Y. Perez à Paris. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

EXCELLENCE B

Rencontre ES Vitry / CSA Kremlin Bicêtre du 19/02/2022 :

Vitry : Manque capitaine sur la FDME ; Amende suit.

COUPE DU VAL-DE-MARNE

MASCULINS

PLUS DE 16 ANS

Rencontre CA l'Hay les Roses HB / US Ivry HB :

La rencontre aura lieu le mardi 22 mars 2022 à 21h00

Rencontre US Fontenay HB / RSC Champigny :

La rencontre aura lieu le jeudi 10 mars 2022 à 21h00

Propositions manquantes :

US Ormesson / US Créteil HB

HBC Arcueil / Villiers EC HB

Villeneuve Ablon HB / Réveil de Nogent HB

ES Vitry / ES Sucy HB

MOINS DE 18 ANS

Proposition manquante :

Stella St Maur HB / US Créteil HB

ES Sucy / Villiers EC HB

Joinville HB AS / US Ormesson

MOINS DE 16 ANS

Rencontre US Ivry HB / Villiers EC HB :

La COC attend l'accord du club de Villiers pour jouer le dimanche 20 mars 2022 à 14h30.

Rencontre La Caudacienne / Réveil de Nogent HB :

La COC attend l'accord du club de Nogent pour jouer le jeudi 17 mars 2022 à 19h00 ou 19h30.

MOINS DE 12 ANS

Rencontre US Alfortville HB / Stella ST Maur HB :

La COC attend l'accord du club de St Maur pour jouer le lundi 14 mars 2022 à 17h45. **2^{ème} Rappel**

Propositions manquantes :

Villiers EC HB / US Ivry HB

US Fontenay HB / US Créteil HB

FEMININS

PLUS DE 16 ANS

Proposition manquante :

Villiers EC HB / CHB Bry



COMMISSION « JEUNES »

MPL N°24/2021

Valenton, le 23 Février 2022

Présents : Michèle PETIT LETURGEZ, Christiane WEIMAN et Pierre WEIMAN

Excusés : Stéphane DEVIE et Jean RIGOLLET

NOTE à TOUS LES CLUBS.

I. REPORTS NON ENCORE CONCLUS À LA SUITE D'ANNULATION DÛE AU COVID OU AUTRE

Cette rubrique ressemble comme deux ballons de hand à celle du dernier compte-rendu. Faut-il pour autant s'y résigner ? Merci aux clubs défaillants d'y réfléchir.

Moins de 14 garçons

- poule A : Villiers / Maisons-Alfort des 12/13 février. Merci au club de Villiers de formuler une nouvelle proposition

Saint-Mandé / Saint-Maur remis en raison du challenge. Nous attendons une proposition de Saint-Mandé

- Ivry / Villiers des 15/16 janvier. Merci au club d'Ivry de formuler une nouvelle proposition

Saint-Mandé / Villiers des 22/23 janvier. Merci aux deux clubs d'étudier une nouvelle proposition de report

Saint-Maur / Le Plessis des 22/23 janvier. Merci au club de Saint-Maur de formuler une nouvelle proposition compatible avec le calendrier du Plessis qui joue déjà un match en retard à la date que vous avez proposée.

- poule B : Villiers / Ivry des 22/23 janvier
- poule E : Choisy / Saint-Mandé des 15/16 janvier. Merci au club de Saint-Mandé de répondre à la proposition de Choisy : mercredi 9 mars à 17h30

Arcueil / Choisy des 8/9 janvier

Moins de 12 garçons

- poule A : Le Plessis / Bry des 22/23 janvier. Merci au club de Bry de répondre à la proposition du Plessis : vendredi 22 avril à 19h00

Sucy / Saint-Mandé des 5/6 février

- poule B : Thiais / Joinville des 11/12 décembre. Merci au club de Joinville de répondre aux propositions de Thiais : lundi 14, 21, 28 mars à 18h45

Marolles / L'Haÿ des 8/9 janvier

Joinville / Nogent des 15/16 janvier. Nogent suggère les dates des mardis 15 ou 22 mars à 18h30. Merci au club de Joinville de donner sa réponse

- poule F : Joinville / Bry des 11/12 décembre. Merci aux deux clubs d'étudier une nouvelle proposition de report

Bry / Ormesson des 15/16 janvier

Ormesson / Villejuif des 22/23 janvier

- poule G : Saint-Maur / Nogent des 22/23 janvier

Moins de 14 filles

- poule A : Villiers / Arcueil des 15/16 janvier. Merci au club d'Arcueil d'étudier les propositions de Villiers : samedi 19 février à 13h15 ou 16h15
- poule B : Joinville / Ormesson des 11/12 décembre
Joinville / Saint-Maur des 8/9 janvier
Marolles / Saint-Maur des 15/16 janvier

Moins de 12 filles

- poule A : St-Maur / Marolles des 8/9 janvier. Merci au club de Marolles de répondre à la proposition de Saint-Maur : mercredi 9 mars à 15h00 – gymnase Brossolette.
Ormesson / Marolles des 29/30 janvier

II. UN NOUVEAU REPORT CONVENU

Moins de 14 garçons

- poule E : Choisy / Bonneuil des 5/6 février : samedi 26 mars à 14h00. Le nécessaire est fait dans Gest'hand.

III. MOINS DE 12 FILLES

Nous avons bien reçu la réclamation de la Stella Saint-Maur. Nous invitons son auteur à refaire toutes les additions possibles suivant ce qu'auraient pu être les résultats des rencontres non jouées. Il constatera que les classements n'auraient pas varié.

Certes, le cumul de points aurait été différent à la fin de la deuxième phase mais nous savons la sagesse des entraîneurs qui s'emploient davantage à initier au sport qu'à la recherche de la performance. Par ailleurs, la commission s'interdit de retarder le départ d'une deuxième phase de championnat pour satisfaire le souhait d'un club au détriment de tous les autres contraintes d'attendre l'hypothétique date du départ de la reprise de la compétition.

IV. COURRIERS AUX CLUBS

- Nous réitérons notre demande au club de Villiers au sujet d'un courrier reçu signé par M. David THENAULT. Voulez-vous bien nous préciser sa fonction (secrétaire... ?). Merci.
- Merci au club de Maisons-Alfort pour sa réponse concernant l'arbitrage de la rencontre Maisons-Alfort / Saint-Maur.

V. MODIFICATION HORAIRE

- Poule D : Villejuif /Chennevières du 12 mars – Merci au club de Chenevières de noter que la rencontre aura lieu à 16h15 au lieu de 14h. *Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.*

VI. CONCLUSIONS EN RETARD

Certaines rencontres des 12/13 mars n'ont pas été conclues. Merci aux clubs concernés de le faire de toute urgence.

VII. PLATEAUX TECHNIQUES

Voici un petit mot pour les plateaux techniques du 13 mars :

Un imprévu empêche le club de Créteil de disposer de son gymnase à l'occasion du plateau technique du 13 mars.

Dans la mesure du possible, nous allons rapatriés les équipes sur le plateau de Nogent.

Une poule de niveau fort (2012/2013 avec un bagage technique fort) :

Alfortville 1 - Créteil 1 - Nogent 1

Une poule de niveau moyen (2013/2014 avec un bagage technique moyen/fort) :

Chevilly - Alfortville 2 - Champigny

Une poule de niveau débutant (2014/2015) :

Villejuif - Créteil 2 - Nogent 2

L'accueil des équipes se fera à partir de 9h15 au Stadium Maudry (rue Jean Monnet 94130 Nogent sur Marne).

Ce plateau technique se terminera vers 11h45.

Restant à votre écoute.

Stéphane 06 62 17 21 07

**EN L'ABSENCE DE COMPÉTITIONS, LA COMMISSION JEUNES S'ACCORDE
UNE SEMAINE DE REPOS ET VOUS DONNE RENDEZ-VOUS DANS DEUX
SEMAINES. À TRÈS BIENTÔT !**

TOURNOIS MINI HAND

Dimanche 20 Mars	Ormesson
Dimanche 20 Mars	Cachan
Dimanche 27 Mars	Bonneuil
Dimanche 3 Avril	Créteil
Dimanche 24 Avril	Valenton
Dimanche 15 Mai	Chennevières
Dimanche 15 Mai	Chevilly Larue
Dimanche 22 Mai	Sucy
Dimanche 22 Mai	Arcueil
Dimanche 12 Juin	Fontenay

**Pour la Commission Jeunes
Michèle PETIT-LETURGEZ**

**Le Président de la COC 94
Pierre BOTTONI**



Les membres de la COC 94 présents et concernés par une quelconque décision sur le présent compte **rendu n'ont pas pris part aux débats.**

Voie de recours : Conformément aux dispositions contenues dans l'article 6 de la section 2 du titre 1 du règlement d'Examen des Réclamations et Litiges de la F.F.H.B., cette décision est susceptible d'être contestée auprès du Président de la Commission de Réclamations et Litiges du Comité 94, dans un délai de sept jours suivant la notification de la décision, par lettre recommandée avec accusé de réception et accompagné des droits de consignation prévus.